

Compte rendu du conseil municipal Séance du jeudi 8 décembre 2022

Présents : Jérôme BAUDOT, Yoann BERNARD, Serge GARDIEN, Geneviève LAMBERET, Alain NAMBOTIN, Jocelyne NAMBOTIN

Excusé : Christophe BERTHET pouvoir donné à Jocelyne NAMBOTIN

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 30 par Monsieur le Maire Serge GARDIEN. Une secrétaire de séance est choisie à l'unanimité : Madame Jocelyne NAMBOTIN.

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 20 octobre 2022.

Aucune réserve n'étant formulée, **le Conseil approuve ce compte rendu à l'unanimité des présents.**

Indemnisation de l'agent recenseur Anaïs MATHIEU pour le recensement de janvier 2023 (Délibération 44-12-22)

Madame Anaïs MATHIEU (des Terres d'en haut au Gorgin) s'est proposée. Elle suivra deux jours de formation. Une indemnisation de 400 € est proposée.

Le Conseil municipal, vote à l'unanimité des présents cette proposition.

Admission en non-valeur sur le budget assainissement des créances impayées (Délibération 45-12-22)

La trésorerie demande de mandater la somme de 63,28 € au budget assainissement pour les créances impayées.

Le Conseil municipal, vote à l'unanimité des présents le mandatement demandé.

Admission en non-valeur sur le budget communal des créances impayées (Délibération 46-12-22)

La trésorerie demande de mandater la somme de 95,08 € au budget communal pour les créances impayées.

Le Conseil municipal, vote à l'unanimité des présents le mandatement demandé.

Autorisation pour l'ADRASEC (Délibération 47-12-22)

L'Association Départementale des Radios Amateurs au Service de la Sécurité Civile a demandé l'autorisation d'installer son matériel de communication dans le bâtiment de la mairie afin d'améliorer le maillage du réseau ADRASEC en cas de coupure des réseaux téléphonique et internet.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité des présents et donne l'autorisation demandée.

Fixation des primes de fin d'année pour le personnel communal

Le Maire propose de fixer la prime de fin d'année pour les deux employés communaux. Il est proposé une prime de 200 € pour la secrétaire de mairie, et une prime de 100 € pour l'adjoint technique.

Aucune objection n'étant formulée, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le montant de ces primes de fin d'année.

Compte rendu du conseil municipal Séance du jeudi 8 décembre 2022

Internet et téléphonie pour la commune

Pour la téléphonie, un passage éventuel au téléphone IP sera étudié pour diminuer les coûts, (IP est une ligne qui permet des appels par internet).

Pour internet, la fin des travaux pour la fibre à Innimond est prévue pour juin 2023. Quand la connexion à celle-ci sera possible, le choix du fournisseur sera étudié.

Fixation des dates pour le repas des anciens et les vœux du Maire

Le Maire propose pour changer un peu des traditionnels colis, d'offrir un repas aux anciens (70 ans et +, résidents principaux et secondaires) avec les conjoints, à la salle des fêtes d'Innimond **le samedi 21 janvier 2023 à midi**. Le restaurant d'Artemare « les Caudalies » a été choisi, il nous livrera.

Le Maire présentera ses vœux le **dimanche 8 janvier 2023 à 11h 30** à la salle des fêtes d'Innimond. Un verre de l'amitié suivra.

Points divers

Les nouveaux luminaires LED sont installés et réglés de manière à abaisser la luminosité de 80 % de 24h00 à 6h00 du matin.

La vente de la maison MONIER est en attente de signature du compromis chez le notaire.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire clôt le Conseil municipal. La séance est levée à 22h30.

La secrétaire de séance : Jocelyne NAMBOTIN

Le Conseil Municipal et le personnel communal vous souhaitent de passer
de très Bonnes Fêtes de fin d'Année,
et vous attendent nombreux le 8 janvier 2023 !

